



**ARRÊTÉ
PORTANT AUTORISATION
DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE
POUR UN DÉMÉNAGEMENT
AU 17 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
51530 DIZY
POUR LE 06 SEPTEMBRE 2025**

Le Maire de DIZY,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la route, notamment les articles T147-10 et suivants relatifs au stationnement,

Vu la demande formulée par M. et Mme Marc COTTEZ domiciliés au 17 Avenue du Général LECLERC - 51530 DIZY en date du 24 juillet 2025,

Considérant la nécessité de permettre un stationnement temporaire pour un véhicule de déménagement au 17 Avenue du Général LECLERC – 51530 DIZY,

Considérant que ce stationnement empiètera sur une piste cyclable nécessitant une réglementation temporaire de la circulation pour des raisons de sécurité,

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement d'un véhicule de déménagement est autorisé le **samedi 06 septembre 2025**, de 8 h 30 à 17 h 00, au 17 Avenue du Général LECLERC – 51530 DIZY.

Article 2 : Le stationnement est autorisé partiellement sur la piste cyclable, sous réserve de la mise en place d'une signalisation temporaire conforme (panneaux, balisage, etc ... pour garantir la sécurité des usagers.

Article 3 : Le bénéficiaire de l'autorisation devra veiller à ne pas gêner la circulation des piétons et à libérer l'emplacement à l'issue du créneau autorisé.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché sur place au moins 48 heures avant la date du déménagement.

Article 5 : Toute infraction au présent arrêté pourra faire l'objet de sanctions conformément au Code la Route.

Article 6 : Ampliation sera adressée à :

- Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE
- Services techniques
- les intéressés

Fait à DIZY, le 29 juillet 2025

Le Maire
Antoine CHIQUET
(MARNE)

Mme et Mr Cottez
17 Avenue du Général Leclerc
51530 Dizy
0611781325

marc.cottez@gmail.com

24 Juillet 2025

Madame / Monsieur

Dizy

Objet : Demande d'autorisation de stationnement pour déménagement

Je vous écris afin de solliciter votre autorisation pour occuper temporairement la voie publique lors de mon déménagement prévu le 06 Septembre 2025 au 17 avenue du général Leclerc. Afin de faciliter le chargement et le déchargement de mes biens, je souhaiterais stationner en parti sur la piste cyclable qui se trouve devant l'immeuble

Le déménagement aura lieu entre 08 h 30 et 17 h 00. Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ma demande et de m'informer des démarches à suivre pour obtenir cette autorisation. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mr Cottez

